



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 AVRIL 2025

Le 7 avril, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMANT s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CHARRIER, Maire.

- **Étaient présents** : Monsieur William LESAGE, Madame Jennifer DUGRENIER, Madame Claire FREMIN DU SARTEL, Monsieur Gianfranco ZEDDA, Monsieur François PERCOT, Monsieur Fabrice ANDRE, Madame Claudine HENWOOD.
- **Absents excusés** :
Monsieur Maurice MOIZAN (pouvoir Claire FREMIN DU SARTEL)
Monsieur Laurent PAVIET
Monsieur Gilles ZELLER
Monsieur Bertrand SOMAZZI (pouvoir William LESAGE)
Madame Carine LOUREIRO (pouvoir Monsieur François PERCOT)

ORDRE DU JOUR

1. Election du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 février 2025
3. Approbation du compte financier unique 2024 du budget principal
4. Affectation des résultats 2024 du budget principal
5. Vote sur les taux des taxes
6. Vote du budget primitif 2025 pour la Commune (budget principal)
7. Approbation du compte financier unique 2024 pour le budget annexe Eau et Assainissement
8. Affectation des résultats 2024 du budget annexe Eau et Assainissement
9. Vote du budget primitif 2025 pour le budget annexe Eau et Assainissement
10. Questions diverses

1) Election du secrétaire de séance :

Madame Jennifer DUGRENIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

2) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 février 2025

Madame FREMIN DU SARTEL, Messieurs SOMAZZI, et ZEDDA, absents lors de cette séance ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 13 février 2025.

3) Approbation du compte financier unique 2024 du budget principal

Monsieur William LESAGE donne lecture des chiffres :

Les opérations de l'année 2024 présentent un excédent d'investissement de **870 501.03 €** et un excédent de fonctionnement de **260 843.58 €**.

Compte tenu des excédents antérieurs reportés, le résultat de clôture global est le suivant :

- 1 101 927.50 € d'excédent d'investissement
- 459 444.46 € d'excédent de fonctionnement

Les comptes 2024 pour le budget principal présentent donc un excédent global de 1 561 371.96 €.

Le Conseil Municipal approuve le compte financier unique 2024 à la majorité. (Abstention de Madame FREMIN DU SARTEL)

4) Affectation des résultats 2024

Le Conseil Municipal décide à la majorité (Abstention de Madame FREMIN DU SARTEL) d'affecter le résultat 2024 comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		198 600,88 €		231 426,47 €	- €	430 027,35 €
Opérations de l'exercice	1 827 543,03 €	2 088 386,81 €	293 511,17 €	1 164 012,20 €	2 121 054,20 €	3 252 398,81 €
Totaux	1 827 543,03 €	2 286 987,49 €	293 511,17 €	1 395 438,67 €	2 121 054,20 €	3 682 426,16 €
Résultat de clôture (=CA)		459 444,46 €		1 101 927,50 €		1 661 371,96 €

(1) déficit ou excédent cumulé 2020 moins 2018/2021

Besoin de financement		au compte 001 Investissement dépenses BP 2025
Excédent de financement	1 101 927,50 €	au compte 001 Investissement recettes BP 2025
Restes à réaliser	602 000,00 €	- €
Besoin de financement des restes à réaliser	602 000,00 €	
Excédent de financement des restes à réaliser		
Besoin total de financement	- €	
Excédent total de financement	499 927,50 €	

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/24 et B

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

- €	au compte 1068 Investissement BP 2025, avec émission titre de recette.
459 444,46 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2025

5) Vote sur les taux des taxes

	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Taux 2025	Produits 2025
Taxe d'habitation	344 100	12.85	44 217
Taxe foncière (bâti)	3 381 000	31.13	1 052 505
Taxe foncière (non bâti)	78 100	25.42	19 853
TOTAL			1 116 575

Pas d'augmentation des taux communaux pour 2025.

Les taux sont votés à l'unanimité.

6) Vote du Budget Primitif 2025 pour la commune

Les chiffres sont présentés par Monsieur William LESAGE.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 459 644.46 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 564 571.96 €.

Les dépenses d'investissement se répartissent dans différents programmes d'opérations décrits par Philippe CHARRIER :

• Travaux de bâtiments :	35 000 €
• Travaux de voirie :	30 000 €
• Enseignement :	2 000 €
• Environnement :	20 000 €
• Acquisition matériel et mobilier:	21 000 €
• Sécurité :	6 000 €
• Salle des sports :	243 000 €
• Communication :	5 000 €
• Enfouissement des réseaux :	280 000 €
• Sécurisation falaise de Balagny	30 000 €
• Travaux églises	160 000 €
• Voiries Foch et Troncin	1 400 000 €
• Aménagement voirie Route de Senlis	100 000 €
• Réfection voiries Aunette et Bosquets	232 571 €
• Remboursement capital emprunts :	0

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet de budget primitif 2025 qui s'élève à **5 024 216.42 euros**.

7) Approbation du compte financier unique 2024 pour les services de l'Eau et de l'Assainissement

Monsieur William LESAGE donne lecture des chiffres :

Le résultat à la clôture de l'année 2024 présente un déficit d'investissement de **354 776.27 €** et un excédent de fonctionnement de **76 734.24 €**.

Compte tenu des excédents antérieurs reportés, le résultat de clôture global est le suivant :

- **456 631.47 €** d'excédent d'investissement
- **117 302.97 €** d'excédent de fonctionnement

Les comptes 2024 pour le budget Eau et Assainissement présentent donc un excédent global de **573 934.44 €**.

Le Conseil Municipal approuve le compte financier unique 2024 à l'unanimité.

8) Affectation des résultats 2024 pour le budget annexe Eau et Assainissement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat 2024 comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		40 568,73 €		811 407,74 €	- €	851 976,47 €
Opérations de l'exercice	102 397,19 €	179 131,43 €	565 446,53 €	210 670,26 €	667 843,72 €	389 801,69 €
Totaux	102 397,19 €	219 700,16 €	565 446,53 €	1 022 078,00 €	667 843,72 €	1 241 778,16 €
Résultat de clôture (=CA)		117 302,97 €		456 631,47 €		573 934,44 €

(1) déficit ou excédent sur le 2020 mars 1066/2021

Besoin de financement			au compte 001 investissement dépenses BP 2025
Excédent de financement		456 631,47 €	au compte 001 investissement recettes BP 2025
Restes à réaliser	340 000,00 €	300 000,00 €	Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REP
Besoin de financement des restes à réaliser	40 000,00 €		
Excédent de financement des restes à réaliser			
Besoin total de financement		- €	
Excédent total de financement		416 631,47 €	

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

	au compte 1068 Investissement BP 2025, avec émission titre de recette.
117 302,97 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2025

9) Vote du Budget Primitif 2025 pour les services de l'Eau et de l'Assainissement

Monsieur CHARRIER présente les chiffres.

- La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à **320 303.94 €**.
- La section d'investissement quant à elle, s'équilibre à **986 935.88 €** dont :
 - 50 000 € pour des travaux d'adduction d'eau
 - 20 000 € pour la création de postes incendie
 - 186 000 € pour la réfection du château d'eau
 - 484 934 € pour la décarbonatation
 - 104 000 € pour la DUP
 - 92 000 € de remboursement du capital des emprunts

Le reste concerne les amortissements des immobilisations

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2025 pour l'eau et l'assainissement qui s'élève à **1 207 239.82 €**.

10) Questions diverses

- Monsieur CHARRIER informe l'assemblée de la fin des travaux de restauration de la charpente de la salle des sports.
La salle sera donc ouverte comme prévu vers la fin du mois de mai.
Des travaux de peinture extérieurs vont être entrepris mais ne gêneront pas l'utilisation de la salle.
- Monsieur le Maire informe que les travaux de construction de la MAM (Maison d'assistantes maternelles) ont débuté.
Ouverture espérée au 1^{er} trimestre 2026.
- Monsieur LESAGE remercie les chamantais présents pour le ramassage des déchets en forêt lors de l'opération « Hauts de France Propres » du dimanche 16 mars 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H35.

Le Maire,
Philippe CHARRIER

La secrétaire de séance,
Jennifer DUGRENIER

